
[Le traité alternatif sur les forêts: les ONG ont tenu leurs engagements](#)

Lors du Sommet de la Terre de 1992 (ou Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement), deux instances ont eu lieu: d'une part l'instance officielle, et d'autre part, celle des organisations non gouvernementales et des peuples indigènes.

Au sujet des forêts, les gouvernements n'ont pas réussi à se mettre d'accord et ont finalement adopté une "Déclaration autorisée, sans force juridique obligatoire, de principes pour un consensus mondial sur l'aménagement, la conservation et le développement durable de tous types de forêts". Par contre, ils sont arrivés à un accord en ce qui concerne la "déforestation", chapitre 11 du dénommé Programme 21. Dix ans plus tard, les forêts continuent à disparaître au même rythme qu'avant.

De leur côté, les organisations civiles et les mouvements sociaux ont pris des engagements à Rio, qui se sont concrétisés sous forme de traités, les dénommés traités alternatifs, dont, le "traité sur les forêts". En relisant ces traités aujourd'hui, on peut constater que les ONG ont essentiellement respecté les engagements pris à ce moment-là, contrairement à l'irrespect quasi total des gouvernements vis-à-vis des siens. Voici quelques exemples des engagements pris par les ONG lors du traité alternatif, ainsi que les réalisations effectivement concrétisées à ce sujet. Nous conseillons, cependant, la lecture du document intégral présenté sur le site Internet cité à la fin de cet article.

Les ONG ont pris les engagements suivants (entre autres):

"elles profiteront de tous les moyens à leur disposition pour faire prendre conscience à tous les secteurs pertinents de la société de l'importance vitale de tous les types de forêts par rapport à la conservation des processus écologiques de la Terre"

De multiples actions ont été menées en ce sens, lors des ateliers de travail et des réunions locales organisés conjointement par les ONG, les mouvements sociaux, les communautés locales et les peuples indigènes, au niveau local, régional, national et international. Par ailleurs, la diffusion de documents à travers la presse orale ou écrite, la réalisation de vidéos, les multiples sites sur Internet consacrés à ce sujet, font preuve des efforts qui ont été faits.

"elles feront des propositions globales concernant les politiques forestières et climatiques, et feront pression pour que les décisions institutionnelles prises à ce sujet soient prises conjointement avec d'autres gouvernements"

Parmi les multiples actions menées en ce sens lors des forums internationaux, il est à signaler que ce sont les ONG et les Organisations des peuples indigènes qui ont pris sur eux la mise en œuvre d'une des Propositions d'Action établies lors du Panel intergouvernemental sur les forêts: la réalisation d'un atelier de travail global afin d'analyser les causes profondes de la déforestation. Parmi les plus de cent propositions en action établies par les gouvernements lors de ce forum, celle-ci a été la seule à être sérieusement mise en pratique. Par ailleurs, l'atelier global réalisé à Costa Rica a été concrétisé à l'issue de sept séminaires régionaux et d'un séminaire sur les peuples indigènes, et de nombreuses études de cas et de documents de synthèse y ont été présentés. Les

conclusions ont été présentées lors du Forum des Nations unies sur les forêts, où on a tout simplement remercié leurs auteurs et immédiatement classé lesdites conclusions.

"elles organiseront des campagnes en faveur de la conservation des forêts, de la survie et de l'amélioration de la qualité de vie des peuples qui les habitent, de l'exécution de projets de développement entraînant moins de pressions sur les forêts, de l'élimination des polluants"

Le WRM, ainsi que de nombreuses organisations environnementales (Amis de la Terre, Greenpeace, Oilwatch, Corporate Watch, Réseau du Tiers monde, International Rivers Network entre autres), travaillent assidûment en ce sens, et elles ont déjà mené d'innombrables campagnes à ce sujet.

"elles contesteront les pressions politiques qui découlent de la dette extérieure, et qui entraînent l'augmentation du rythme de la déforestation et de la dégradation des écosystèmes forestiers. Les ONG suggéreront et encourageront des modèles économiques alternatifs, compatibles avec la conservation des écosystèmes forestiers"

Des ONG du monde entier ont dénoncé les conséquences néfastes entraînées par l'ouverture des marchés et la libéralisation du commerce -imposées par le pouvoir des transnationales dans le cadre de la globalisation- sur les forêts et les communautés qui les habitent, lesquelles n'ont fait qu'accroître encore davantage la dette extérieure.

Par ailleurs, c'est aussi du côté des mouvements sociaux et de la résistance des peuples indigènes, que le projet de Gestion communautaire des forêts prend forme, petit à petit, en tant que modèle alternatif, et, dans le cadre du processus du Sommet mondial de développement durable, il s'est concrétisé dans le Caucus de Gestion communautaire des forêts.

"elles dénonceront les pratiques forestières entraînant l'érosion accélérée du sol, la désertification, la déstabilisation hydrique, et endommagent les habitats"

Les ONG ont effectivement dénoncé sans relâche les pratiques forestières à grande échelle promues par les gouvernements et mises en œuvre par les sociétés forestières. En outre, elles se sont efforcées de trouver des solutions alternatives de gestion adaptées aux régions les plus enclines à l'érosion et à la désertification.

"elles promouvront la formation de coalitions ainsi que les échanges au niveau régional, national et international qui puissent favoriser l'accomplissement des objectifs du traité"

Au cours des dix dernières années, des réseaux déjà existants se sont consolidés tandis que de nouveaux sont apparus, aussi bien entre ONG qu'avec d'autres organisations, notamment de peuples indigènes et de communautés locales, ce qui a permis d'élargir le champ d'action d'un mouvement national, régional et international, orienté vers la protection des forêts et des droits de leurs habitants.

Ce qui précède n'est qu'une brève synthèse des milliers d'exemples d'activités menées par les mouvements sociaux en défense de leurs forêts, comme prévu à Rio. Le mérite d'avoir respecté les engagements qui avaient été pris, et de continuer à le faire, est d'autant plus grand que la plupart des actions menées allaient à l'encontre des politiques de ces mêmes gouvernements et organismes internationaux qui, à Rio, s'étaient engagés à protéger les forêts.

Bref, les ONG ont tenu leurs engagements; les gouvernements n'ont pas respecté les leurs.

Le "Traité sur les forêts" est disponible sur le site (en anglais)
<http://www.wrm.org.uy/actors/WSSD/treaty.htm>